

Compte rendu du conseil municipal du 13 septembre 2023

Conditions de location complémentaires pour la salle des fêtes :

Il est décidé, d'ajouter un article aux conditions de location de la salle des fêtes.

Pour les locations du week-end, les clefs seront remises le vendredi après-midi, lors de l'état des lieux de la salle et restituées le lundi avant midi avec l'état des lieux de sortie.

Si le locataire souhaite des journées supplémentaires de location, les tarifs seront :

- de 50€ par jour entre le 16 avril et le 14 octobre
- de 70€ par jour du 15 octobre au 15 avril

Une personne a demandé de proposer une **activité musicale** rémunérée et de bénéficier de la mise à disposition de la salle des fêtes. Le conseil municipal a décidé que la salle serait louée sur la base de 100€ par jour d'utilisation

Une demande d'installation de **bancs avec table a été faite à Ménetreuil**. Le conseil municipal a refusé car l'emplacement ne semble pas judicieux.

Demande de rachat de la parcelle située 3 route de l'Ouche aux Chiens : La commune est en train de finaliser l'achat de cette parcelle. Elle prend en compte cette demande qui sera étudiée lorsque l'acte d'acquisition de la parcelle sera signé.

Location du local situé 5 route de l'Ouche aux chiens : Des démarches ont été faites pour proposer ce local à des professionnels de santé. Pas de réponse positive actuellement.

Suite à **l'ouverture de la deuxième classe à l'école de Crux la Ville** le travail de l'agent technique se trouve augmenté. Il est demandé de faire le bilan sur une année pour modifier l'horaire de travail du fait que l'agent, qui intervient principalement au sein de l'école, est annualisé.

M. Flavien BONDOUX qui assure le **transport du pain pour le dépôt de pain** de la commune à l'agence postale et pour la cantine scolaire chaque jour a sollicité une aide financière pour assurer ce service.

Le conseil municipal décide d'accorder une participation de 50€ mensuels de carburant pour ce service.

Il rappelle que nous pouvons passer des commandes de pain, viennoiserie ou autres auprès de Flavien BONDOUX au plus tard la veille, les commandes seront à retirer à l'agence postale.

Indemnité de surveillance de la cantine : Suite à l'ouverture de la 2e classe l'indemnité de surveillance de cantine sera versée à l'un ou l'autre des professeurs des écoles qui surveillera, ou au professeur remplaçant, sur la base de l'indemnité de surveillance en vigueur, soit 12.32€ aujourd'hui, diminuée du prix du repas payé par la commune qui est de 3.80€ aujourd'hui ce qui fait une indemnité de 8.52€.

L'indemnité sera actualisée en fonction de l'évolution des tarifs.

Demande d'achat de la parcelle B677 à la Porée : le conseil décide qu'il accepterait la vente sur la base de 8 000€ la parcelle.

DM N° 2 Service des Eaux : Les crédits inscrits en 701249 pour le règlement de la redevance pollution étant insuffisants, une décision modificative est nécessaire pour effectuer ce règlement
D 605 achat d'eau : -460€
D 701249 : redevance pollution domestique : +460€.

Bilan des travaux 2023 :

- Plantation de séquoias sur 1 ha sur la parcelle 16 pie dans les bois situés entre la Come et Viard dans le cadre de l'opération îlot d'avenir pour essayer d'implanter des espèces plus résistantes au changement climatique
- Borne à eau installée sur la base de loisirs
- Barrières mises en place sur la base de loisirs pour réglementer les accès (digue, mise à l'eau pour les pêcheurs, parking, parcours santé)
- Roches et rondins mis en place pour sécuriser des espaces publics (Les Serrées et Hameau du Merle)
- Toiture église en cours
- Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques dans le bourg : 1^{er} trimestre 2024
- Columbarium : Agrandissement du site cinéraire et mise en place d'un banc en granit
- Installation du panneau de basket vers le terrain de pétanque Place de la Mémoire
- Achat de débroussailleuse et souffleur
- Achat de tables, chaises et tableau pour la deuxième salle de classe et de ventilateurs pour la cantine
- Travaux de plomberie dans les appartements : au-dessus de l'école et dans l'appartement près de la poste
- Changement de nombreux compteurs individuels et travaux divers sur le réseau d'eau
- Entretien divers : lavoirs, monuments et fleurissement
- Achat de matériaux pour aménagement du local du Comité des Fêtes
- Travaux de restauration de la continuité écologique sur le ruisseau du Guégnault et pose de clôtures le long de l'Aron, travaux réalisés sous la conduite du pays Nivernais Morvan.
- Cérémonies diverses.

Questions diverses :

Projet de panneaux solaires sur le toit de l'école à l'étude pour 2024.

Réfection de la voirie faite par la Communauté de Communes (Les Perrières, Les Maurrois, Les Serrées, La Pallud, La Méloise, le Jonc et le Landas).

Formation des communes forestières pour les élus le 29 septembre à la salle des fêtes de Crux la Ville.

Il a été proposé de soutenir l'action des agriculteurs qui ont demandé de signer une lettre pour un plan de régulation du loup et de la sauvegarde de l'élevage, le conseil est favorable pour signer ce courrier.

Hors conseil

Réseau d'eau

Suite aux arrêtés successifs relatifs aux restrictions d'usage de l'eau, et à la nécessité de préserver les ressources, nous vous remercions **d'être vigilants** dans la surveillance de vos compteurs et de **signaler au plus vite** toute fuite, sur votre installation, ou sur le réseau.

Paulo NUNES DE ABREU : 06 74 83 02 23.

Jean-Marie GATIGNOL : 06 11 92 09 79.